

# « J'en ai assez, je veux mourir. En aidant des gens »

Eva\*, 15 ans, a décidé de mourir, mais d'une mort qui ne soit pas inutile. Quelques jours après ses 16 ans, elle a donné son foie, ses reins, ses poumons et sauvé pas mal de monde en Belgique et en Europe. Rencontre.



## RÉCIT

ALAIN LALLEMAND

Elle a quinze ans pour quelques jours encore, les yeux pétillants, pleins de vie. On ne sait si c'est son sourire ou ses yeux ronds, grands ouverts sur le monde, qui illuminent la pièce. Mais tous ceux qui l'approchent s'y réchauffent, sont sous le charme. C'est l'été, il fait très beau sur les hauteurs de Liège, le soleil tombe en cascade sur son lit. Eva\* va fêter dimanche son anniversaire – seize ans ! – et elle a longuement, patiemment choisi son cadeau : elle va mourir.

Je lui prends la main pour être certain qu'on se comprend bien, qu'il n'y a aucun malentendu. Oui, elle veut mourir, sans trop tarder. Mais pas n'importe comment. Elle quittera ce monde par la grande porte, celle des âmes généreuses. Elle veut donner son cœur, son foie, ses reins, ses poumons, elle veut

**L'euthanasie, entamée en chambre, est dissociée du prélèvement d'organes, réalisé en salle d'opération.**

© CHR CITADELLE

donner son corps à tout qui en aurait besoin ici-bas, puisque cette vie n'a pas vraiment voulu d'elle et qu'elle a décidé à contrecœur d'aller voir là-haut.

Eva a grandi dans un petit village, en province du Luxembourg. Elle y a pratiqué la danse, toutes les danses modernes. Eva a joué dans des pièces de théâtre wallon, comme sa mère. Tu parles wallon, le wallon du Luxembourg ? « Àyi ! », répond-elle : oui, bien sûr ! Surtout, Eva voulait devenir avocate, une grande pénaliste : elle regardait « Face au juge » sur RTL et le métier la fascinait. Eva allait avoir quinze ans lorsqu'on lui a détecté une première tumeur au cerveau. Elle est entrée il y a un an à l'hôpital de la Citadelle de Liège, elle y est toujours. Elle sait désormais qu'elle est condamnée. Et la voilà dans un lit, bien consciente, accrochée à son sourire, mais enfermée dans un corps qui lentement lui échappe.

« J'en ai marre », me dit-elle dans un souffle, mais avec un sourire car son père, sa mère, les médecins, toute l'équipe médicale ont accepté la perspective d'une euthanasie et bien compris sa volonté « d'aider les gens » par le don d'organes. Ça, c'est sa fibre d'avocate : elle se serait battue pour une loi dans ce sens, elle trouve que ce don devrait être tout naturel. Et ça l'est : sauf opposition expresse, toute personne domiciliée en Belgique depuis plus de six mois est présumée consentir à un don d'organes.

Mais une euthanasie de mineure, c'est rarissime : il y en a eu quatre depuis leur légalisation en 2014, Eva sera la cinquième. Les circonstances sont elles aussi exceptionnelles : une euthanasie programmée, une euthanasie en hôpital (ce qui ne représente plus que 30 % des cas), d'une donneuse d'organes jeune, dont le corps est globalement en excellente santé, cela donne au geste d'Eva une portée exceptionnelle, et un exemple à suivre, qu'elle veut raconter.

### Un cœur grand comme ça

Lorsque je lui demande quel organe elle souhaiterait avant tout donner, elle me retire sa main, la pose sur le cœur. Eva a un cœur grand comme ça, sous une main délicate, parfaitement manu-

rée : il n'y a pas de raison de se laisser aller. Ce n'est pas parce qu'on va mourir qu'on ne doit pas être coquette. Elle remonte délicatement sa couverture pour dévoiler ses pieds : la perfection à chaque doigt, chaque orteil. A nouveau, ce sourire...

La perspective d'une mort qui ne soit pas absurde, qui « aide d'autres gens », cela lui permet de tenir bon, au moins jusqu'à dimanche, jusqu'à son anniversaire. C'est pour ça que la présence d'un journaliste à ses côtés n'est pas déplacée. Le don d'organes est anonyme, mais elle souhaite que, bien après sa mort, sa fin de vie serve d'exemple. Elle délivre un message de pure générosité. En retour, les signes de solidarité pleuvent : le chanteur Vianney, Franck Dubosc, Axel Witsel, Christian Benteke, Thomas Meunier, bien d'autres encore l'ont encouragée.

Au moment de cette rencontre, dont la date doit rester secrète pour préserver l'anonymat, Eva peut encore bouger les mains, les avant-bras, elle commence à perdre l'usage de la parole. Je la remercie pour le temps qu'elle a donné au *Soir*, alors que les heures lui sont chichement comptées. Elle est convaincue que l'histoire ne s'arrête pas là, que les anges l'attendent, qu'elle va retrouver des êtres chers, qu'elle aura des réponses. Lorsque je lui souhaite un bon voyage, elle lève un bras déterminé, poing serré, militante !

Dans le couloir, le père n'en mène pas large, mais il est sublime lui aussi. « Dans notre malheur, on a eu la chance de passer une année formidable : elle nous a poussés vers l'avant, ne s'est jamais plainte, jamais, pas une seule fois. Et nous aurons eu la chance, nous, de pouvoir dire au revoir à notre enfant. » Il ne laissera pas sa voix se briser, sa fille le tient debout.

### Dehors, le soleil n'a pas bronché

Eva a eu seize ans. Elle a seize ans pour toujours. Son euthanasie a eu lieu la même semaine, loin des regards indiscrets mais au milieu de ses proches. Le Pr François Damas, qui supervise à la Citadelle les fins de vie accompagnées, préparées et partagées par la famille, favorise les euthanasies à domicile. Mais

pour Eva, ce sera à l'hôpital. L'euthanasie puis le prélèvement d'organes, avec deux équipes médicales distinctes.

« Ce qui est essentiel lors de l'euthanasie, c'est l'accompagnement », explique François Damas, « la dernière cérémonie d'adieu, le dernier rituel de partage, au moment où la personne décède. Le problème d'une euthanasie suivie d'un prélèvement d'organes, c'est qu'on n'a pas beaucoup de temps entre le décès et le prélèvement, sinon les greffons sont perdus. »

La solution est alors de dissocier les deux opérations : « Au moment de l'injection, au lieu de l'anesthésier avec une dose massive (ce que je fais lors d'une euthanasie), j'injecte une dose normale d'anesthésie, et je demande à ce moment-là à la famille de quitter la chambre. Puis une équipe de réanimation intube la patiente, la ventile avant de la conduire en salle d'opération. Ce n'est que dans un second temps, lorsqu'elle est installée en salle d'opération, que tout est prêt, qu'on approfondira l'anesthésie, arrêtera le respirateur de manière à laisser la personne décéder et à la déclarer morte, avant de commencer la procédure de prélèvement d'organes. »

En procédant ainsi, « au lieu d'une euthanasie en dix minutes, cela va prendre une heure ou un peu moins d'une heure », mais les derniers instants et les adieux de la famille seront de qualité optimale.

Il en a été de même pour Eva ce fameux jeudi. Ou presque. « Il fallait procéder à des examens pour s'assurer de la fiabilité des organes. Et ces examens, on a décidé de ne pas les faire avant l'euthanasie parce qu'ils soumettraient la jeune Eva à des transferts, des transports qu'elle ne supportait plus et qui la rendait nauséuse de manière importante. On n'allait tout de même pas lui faire subir ce genre d'inconfort, voire de torture, alors qu'elle était déjà dans des difficultés majeures. »

### 36 heures plus tard

L'euthanasie a donc commencé le jeudi soir pour s'achever 36 heures plus tard, le samedi matin. Anesthésiée, intubée, ventilée, Eva a été transportée non pas en salle d'opération mais en soins intensifs, le temps de réaliser les examens nécessaires puis de proposer les organes aux différents centres de transplantation coordonnés par Eurotransplant, le réseau international auquel participe la Belgique. L'Autriche, la Croatie, l'Allemagne, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et tous les pays liés par convention à Eurotransplant ont alors pu donner leur réponse, avant prélèvement.

*In fine*, la vie d'Eva s'est achevée le samedi matin par une injection létale, effectuée en salle d'opération. Comme elle le souhaitait, elle a donné aux patients de Belgique et d'Europe son foie, ses deux reins, même ses deux poumons. Ce n'est pas si fréquent : « Les poumons, c'est un prélèvement qui se fait de manière plus exceptionnelle », reconnaît François Damas, « parce que souvent, ils sont abîmés suite à une réanimation prolongée. Et les pathologies pulmonaires sont difficiles à traiter. »

Et le cœur ? Un silence. « Le cœur était disponible, mais il n'y avait malheureusement pas de receveur. Il n'y avait que des receveurs masculins de grande taille, auquel le cœur de la jeune fille n'aurait pas convenu. »

Trop petit ? L'Eva que j'ai croisée avait pourtant un cœur grand comme mes bras.

\* Les dons d'organes doivent rester anonymes. L'identité, le domicile et la date du décès sont dès lors confidentiels.

## ACHÈTE CHER ET JUSTE !

**Manteaux de fourrure :**  
vison, astrakan, renard.

**Argentierie :**  
couverts et pièces de forme.

**Armes anciennes :**  
fusil, pistolet, épée, sabre.

Montres gousset /bracelet.

**Instrument de musique :**  
piano, violon, saxo.

**Livres anciens :**  
dictionnaire, missel...

Machines à coudre et poste de radio.

**Meubles et objets anciens :**  
pendule, tableau, sculpture,

luminaire, miroir...

Objets asiatiques, vase Jade.

Bijoux or, argent, fantaisie ...

Pièces de monnaies anciennes.

Cuivre et étain



PIERRE DORET : 0489 / 84 83 23